



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 5 septembre 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.7, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 7.1, 7.2, 7.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 19h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.7), M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, Mme Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.7)

Etaient absents : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre TAILLARD

Procurations de vote :

Mandants : JP. MARTIN, N. GUILLEMET (à partir du rapport 1.1.7), JY. PRALON, Y. GUYEN, A. BLESSEMAILLE

Mandataires : M. FELT, F. PRESSE (à partir du rapport 1.1.7), F. MONNEUR, JC. ROY, B. MOYSE

Délibération n°2013/002202

Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements (subventions < 10 000 €)

Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements (subventions < 10 000 €)

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant de l'AP : 5 150 000 €
« AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant CP 2013 : 750 000 €
	Montant de l'opération : 47 744 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat et de la mise en œuvre des actions Habitat du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé et les propriétaires modestes qui améliorent leur logement peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de 8 nouvelles demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 48 044 €. Les aides accordées permettront l'amélioration de la performance énergétique de 5 logements occupés par leurs propriétaires, l'adaptation de 2 logements ainsi que la création de 4 logements locatifs à loyer maîtrisé.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans le cadre de l'aide à la performance énergétique

Demandeur : Monsieur et Madame Stéphane MOUTON - Propriétaires occupants (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 48 %, soit une réduction de 138 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1977

Travaux réalisés : isolation des planchers haut et bas

Classe F initiale - **Classe D atteinte après travaux**

Montant de travaux : 9 787 €

Dépense subventionnable : 9 787 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

Subvention prévisionnelle* : 628 € (subvention écriêtée à 80 % d'aides publiques)

Autres financements :

Anah « Habiter Mieux » : 6 701 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux

Demandeur : Monsieur et Madame Mostefa HOCINE - Propriétaires occupants (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étape. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 52 %, soit une réduction de 197 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1960

Travaux réalisés : remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une chaudière gaz à condensation, pose d'une ventilation hygroréglable

Classe E initiale - **Classe D atteinte après travaux**

Montant de travaux : 28 711 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Prise en charge de l'audit énergétique Effilogis : 150 €

Subvention prévisionnelle* : 7 350 €

Autres financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

Région Franche-Comté « Effilogis » : 628 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 94 % du montant TTC des travaux

Demandeur : Monsieur et Madame Bernard VERGUET - Propriétaires occupants (Ecole-Valentin)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 28 %, soit une réduction de 77 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1987

Travaux réalisés : isolation des rampants et combles perdus, changement des fenêtres de toit, installation d'un poêle à bois, pose d'une ventilation hygroréglable, installation d'un cumulus thermodynamique

Classe F initiale - **Classe D atteinte après travaux**

Montant de travaux : 43 326 €

Dépense subventionnable : 12 000 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable.

Subvention prévisionnelle* : 3 000 €

Autres financements :

Anah « Habiter Mieux » : 13 500 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 39 % du montant TTC des travaux

Demandeur : Monsieur et Madame Mickael VINCENT - Propriétaires occupants (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC global. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 92 %, soit une réduction de 501 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1850

Travaux réalisés : isolation des planchers bas, remplacement des menuiseries et de la porte d'entrée, isolation des murs extérieurs, installation d'une ventilation double flux et d'une chaudière gaz à condensation

Classe G initiale - **Classe A atteinte après travaux**

Montant de travaux : 105 675 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Prise en charge de l'audit énergétique Effilogis : 150 €

Subvention prévisionnelle* : 7 350 €

Autres financements :

Anah « Habiter Mieux » : 10 500 €

Région Franche-Comté « Effilogis » : 10 000 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 27 % du montant TTC des travaux

Demandeur : Monsieur et Madame Sébastien GRAIGNIC - Propriétaires occupants (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC global. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 63 %, soit une réduction de 228 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1927

Travaux réalisés : isolation sous toiture, installation d'une chaudière gaz à condensation et d'une ventilation hygroréglable

Classe F initiale - **Classe C atteinte après travaux**

Montant de travaux : 9 477 €

Dépense subventionnable : 9 477 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable

Subvention prévisionnelle* : 482 € (subvention écartée à 80 % d'aides publiques)

Autres financements :

Anah « Habiter Mieux » : 6 600 €

Conseil Général du Doubs « Habiter Mieux » : 500 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 80 % du montant TTC des travaux

II. Demande de subvention pour la création de logements locatifs à loyer maîtrisé avec une performance énergétique BBC-Rénovation.

Demandeur : Monsieur et Madame Bruno CHIAPPINELLI - Propriétaire Bailleur

Objet : demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la création de 4 logements locatifs dans un ancien bâtiment agricole situé 5, rue de Travers à Chemaudin. Cette opération comporte un 5^{ème} logement qui sera loué avec un loyer libre (logement non finançable). Les 5 logements affichent une performance énergétique BBC-Rénovation, soit une consommation énergétique inférieure à 90 kWh/ep/m²/an.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné

Montant HT des travaux : 377 212 €

Dépense subventionnable : 98 244 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

Classe initiale Ø - Classe B atteinte après travaux

Subvention prévisionnelle* : 24 561 €

Autres financements :

Anah : 76 837 €

Région Franche-Comté « Effilogis » : 23 252 €

% d'aides publiques pour ce dossier : 33 % du montant HT des travaux

III. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux de maintien à domicile

Demandeur : Monsieur Daniel COMTE (75 ans) - Propriétaire occupant (Grandfontaine)

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée

Montant de travaux : 9 321 €

Dépense subventionnable : 6 050 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute

(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement)

Subvention prévisionnelle* : 2 420 €

Autres financements : néant

Demandeur : Madame Monique ROUSSEY (77 ans) - Propriétaire occupant (Dannemarie sur Crête)

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée

Montant de travaux : 5 634 €

Dépense subventionnable : 5 634 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute

(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement)

Subvention prévisionnelle* : 2 253 €

Autres financements : néant

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement sera par ailleurs appliqué à hauteur 100 % d'aides publiques pour les dossiers de propriétaires occupants très modestes et de 80 % pour les dossiers de propriétaires occupants modestes.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 8 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 48 044 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 13 SEP. 2013